

# home #13

LE JOURNAL DES LOCATAIRES  
D'ANGERS LOIRE HABITAT

JUILLET 2022

[www.angers-loire-habitat.fr](http://www.angers-loire-habitat.fr)  
Suivez-nous sur les réseaux sociaux



P.2 • Connaissez-vous bien le rôle des associations de locataires auprès de l'office ?


P.2 • Comment prendre contact avec les associations de locataires ?

P.3 • Vous aussi, vous avez envie de vous engager ?

P.4 • Accidents domestiques : redoublez de vigilance !

À LA UNE !

## L'enquête de satisfaction vient de s'achever

 La qualité de service reste une préoccupation majeure pour nos équipes. Afin de recueillir votre niveau de satisfaction sur différentes thématiques relatives au cadre de vie, à la propreté, au fonctionnement des équipements, au traitement des demandes d'intervention... nous avons lancé le 27 juin dernier, une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des locataires.



Plus de 1 200 personnes, choisies de manière aléatoire, ont été interrogées par téléphone jusqu'au 9 juillet par la société Règle de Trois. Cette démarche que nous menons tous les 3 ans,

nous permet de repérer les points d'amélioration sur lesquels nous devons porter une attention particulière. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont accordé ce temps d'échange.



### LE MOT

Jeanne Behre-Robinson,  
Présidente d'Angers Loire habitat

« Votre avis est précieux. Il permet de faire évoluer la qualité de nos prestations et de nos services. »

## 1 200

C'est le nombre de locataires qui ont été interrogés par téléphone par la société Règle de Trois du 27 juin au 9 juillet.



# Connaissez-vous bien le rôle des associations de locataires auprès de l'office ?



Ces associations défendent vos intérêts auprès d'Angers Loire habitat.

Leurs membres, qui sont les représentants des locataires, rencontrent le bailleur personnellement plusieurs fois par an au cours de différentes instances.

Les représentants partagent le quotidien des locataires car ils vivent dans une résidence gérée par le même bailleur, ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent les mêmes intérêts.

Orientations stratégiques de l'organisme, programmes de travaux et de développement, budget, augmentation de loyers, vente de patrimoine... Sur tous ces sujets, les représentants des locataires participent à la prise de décision du Conseil d'administration, disposant d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.

Les représentants des locataires sont élus par les habitants d'Angers Loire habitat pour une durée de quatre ans.



Ils s'expriment et donnent leur avis sur :

- ▶ Les travaux à faire,
- ▶ L'entretien des ascenseurs, des halls d'entrée...
- ▶ L'évolution du prix des loyers,
- ▶ La maîtrise des charges,
- ▶ La gestion de la résidence,
- ▶ Les travaux à prévoir,
- ▶ L'avenir du quartier.

Ils écoutent et répondent à :

- ▶ Vos questions,
- ▶ Vos remarques,
- ▶ Vos attentes.



Ils font partie du Conseil d'administration.

Ils peuvent faire entendre votre voix sur l'avenir de votre immeuble.



**LES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES**



## Comment prendre contact avec les associations de locataires ?



Les trois associations de locataires élues jusqu'en novembre 2022 sont toutes situées à la Bourse du travail, 14 place Louis Imbach à Angers. Vous pouvez contacter :

### La CLCV

André Guinès / Évelyne Le Floch

Mail : [angers@clcv.org](mailto:angers@clcv.org)

Tél. : 02 41 87 58 42 ou 09 82 21 58 42

### L'AFOC

Françoise Rochette

Tél. : 02 41 25 49 60

### Indecosa CGT

Bruno Houdayer

Tél. : 02 41 25 77 10

Plus d'informations sur <http://www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/je-suis-deja-locataire/bien-chez-moi-au-quotidien/les-representants-des-locataires>

### Les représentants des locataires participent :

**Aux Conseils d'administration de l'office qui a lieu 2 fois par an.**

Le Conseil d'administration décide de la politique générale de l'office.

**Aux Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) chaque semaine.**

Cette commission étudie chaque dossier de demande de logements et fonde sa décision d'attribution à partir de l'analyse de différents critères : caractère prioritaire de la situation, conditions actuelles de logement, situation économique de la famille, composition du ménage, éloignement du lieu de travail...\*

**Aux Conseils de Concertation Locative (CCL).**

Ces instances, qui se réunissent 2 fois par an, abordent les sujets comme la gestion des immeubles, les projets d'amélioration, les conditions d'habitat et du cadre de vie des locataires. Trois commissions spécifiques ont également été créées liées à la tranquillité résidentielle, à la propreté et aux charges locatives.



# Vous aussi, vous avez envie de vous engager ?



## Comment faire pour devenir représentant des locataires et constituer une liste ?

### 3 conditions sont à respecter pour se présenter :

- ▶ Être locataire d'Angers Loire habitat.
- ▶ Avoir 18 ans ou plus.
- ▶ Être à jour du paiement de son loyer et de ses charges le mois qui précède sa candidature ou justifier du respect des modalités d'apurement.

### Comment constituer une liste ?

- ▶ Elle doit alterner hommes et femmes. 4 femmes et 4 hommes feront ainsi partie de la liste.
- ▶ Les 8 personnes doivent être désignées par une association œuvrant dans le domaine du logement, indépendante de tout parti politique. Cette association doit également faire partie d'une organisation nationale qui siège à la commission nationale de concertation, au conseil national de l'habitat ou au conseil national de la consommation.
- ▶ Chaque membre de la liste doit fournir une déclaration individuelle signée.
- ▶ Les listes doivent parvenir à la Direction générale d'Angers Loire habitat soit par courrier soit par mail six semaines avant le début des élections qui auront lieu cette année du 10 au 28 novembre.



### La parole à Bruno Houdayer, représentant Indecosa CGT

#### Pourquoi s'engager ?

« J'ai choisi de m'investir dans le rôle de représentant des locataires car je crois absolument nécessaire que nous puissions donner notre avis sur ce qui nous concerne en premier lieu, notre logement. Je dis en premier lieu car pour la majorité des locataires, le logement est le premier poste de dépense.

Pour beaucoup d'entre nous, cela peut représenter 30% des ressources. Je peux choisir de limiter mes dépenses en essence, en me limitant aux trajets domicile-travail, je peux aussi acheter moins, moins cher, moins bon mais je ne peux pas, même si le mois s'annonce très long et difficile, décider de réduire mon loyer. Alors, qui donc, si ce n'est les représentants des locataires, pourra être attentif aux augmentations de loyer et de charges ?

Outre ce problème, d'autres sujets nous concernent, la propreté, la tranquillité, le bien-vivre ensemble, l'accès au logement.

Il faut savoir qu'aujourd'hui des salariés vivent dans leur voiture, que la demande est tellement supérieure à l'offre qu'il est très important que les représentants des locataires fassent partie de la commission d'attribution et d'occupation des logements. Notre rôle dans cette instance est de favoriser au maximum la mixité sociale.

Je suis très attaché à ces valeurs et plutôt que de subir ou râler, me demander à quoi servent les représentants des locataires, j'ai choisi d'agir au mieux de mes intérêts de locataire et ce qui vaut pour moi vaut pour tous ».



### La parole à Évelyne Le Floch représentante CLCV

#### Comment appréhendez-vous le rôle des associations et des représentants des locataires ?

« Le représentant des locataires défend les intérêts des locataires et leur donne des informations.

Il peut notamment apporter des explications sur les charges locatives. Il fait remonter les problèmes rencontrés sur le terrain comme les nuisances sonores ou la propreté des espaces communs (vide-ordures, entrée, garage, etc.). Il connaît la réalité du terrain puisqu'il habite dans les locaux du bailleur.

Être représentant des locataires, c'est un engagement citoyen et un investissement. En portant la voix des locataires, le représentant défend leurs intérêts mais crée aussi du lien, favorise le vivre ensemble et la solidarité. L'association soutient les représentants de locataires dans leurs actions sur le terrain, elle les conseille et les accompagne, ils ne sont jamais seuls. »

etc.

» Les élections des représentants des locataires auront lieu en 2022 du 10 au 28 novembre. Vous recevrez avec votre avis de paiement du mois de septembre les modalités de vote. Les résultats seront affichés à partir du 30 novembre dans votre agence et dans votre hall d'immeuble.

# Accidents domestiques : redoublez de vigilance !

**FENÊTRE OUVERTE  
= DANGER DE CHUTE**

**BALCON ENCOMBRÉ  
= DANGER DE CHUTE**

Ne laissez jamais de meubles ou d'objets sous les fenêtres

## ANTICIPER POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

Soyez vigilant : ne disposez jamais en dessous des fenêtres ou sur les balcons des meubles que pourraient escalader des enfants en bas âge. En quelques secondes, ils peuvent grimper dessus et basculer à l'extérieur. Mais attention, les enfants sont exposés à de nombreux autres accidents domestiques.



### PARLONS-EN

**Brûlure, étouffement, noyade, chute, intoxication, électrocution... ces accidents sont fréquents.**

La majorité a lieu à l'intérieur de la maison. Les risques sont multiples mais des gestes simples permettent de les éviter : tenez hors de portée des enfants les objets chauds (briquets, bougies...), les produits dangereux (médicaments, produits ménagers...), des petits objets ou aliments, ne laissez jamais un enfant seul sur la table à langer, dans le bain...

## ÇA AMUSE LES PETITS COMME LES GRANDS !

### SUDOKU

#### Règle du jeu :

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

#### Solution

5	2	3	9	4	7	1	9	8
4	8	7	5	1	6	2	6	3
4	9	6	8	2	3	7	5	4
3	5	2	6	7	9	4	8	1
9	2	5	8	5	3	2	3	6
6	4	8	2	3	1	5	7	9
7	1	7	4	6	1	8	2	9
2	3	4	7	8	9	6	1	5
2	8	9	4	5	3	1	7	6
8	7	3	4	2	6	1	5	9

7								
2	8		4		3		7	
5		6	8		7		3	
9			5			6		7
	7	5	1		2	8	4	
1		8			6			3
	5		3		8	9		1
	9		6		5		8	4
								5



# Un été très animé!

Pendant toute la période estivale, les 11 maisons de quartier de la ville d'Angers proposent des animations, sorties et spectacles à destination des habitants. Rapprochez-vous d'elles pour plus d'informations.

## AGENCE DES DEUX RIVES

Centre-ville, Doutre,  
Hauts de Saint-Aubin  
31, bd G. Clémenceau  
Tél. 02 41 23 57 57



9h > 12h30  
13h30 > 18h



## Le quartier Savary s'anime du 7 juillet au 30 août et propose des soirées variées

- ▶ **20 juillet à 19h** : spectacle de magie
- ▶ **27 juillet à 17h** : atelier et repas partagé à l'îlot Belfort
- ▶ **Judi 4 août à 19h** : soirée Loup Garou
- ▶ **Judi 11 août à 19h** : barbecue musical
- ▶ **Judi 18 août à 19h** : soirée jeux en bois
- ▶ **Mardi 30 août à 17h** : atelier cuisine et repas partagé au Parc Desjardins

## AGENCE DES DEUX ROSES

Roseraie, Orgemont, Frémur,  
Morellerie, Saint-Léonard, Justices  
11, rue André Maurois  
Tél. 02 41 23 57 57



9h > 12h30  
13h30 > 18h



## Square Dumont d'Urville : les grandes dates à retenir cet été

Des animations organisées par le Centre Jean Vilar

### ▶ Mercredi 24 août

- 10h30 - 11h30 : cirque
- 12h30 - 14h : repas géant organisé par l'association Passerelle
- 15h30 - 18h : kohympiade, cirque, découverte multisports

### ▶ Jeudi 25 août

- 10h30 - 11h30 : éveil sonore
- 15h30 - 18h : éveil musical

### ▶ Vendredi 26 août

- 15h30 - 18h : jeux
- 17h - 18h : fanfare



## Rue de la Morellerie : les rendez-vous de juillet et août

Le Centre Jean Vilar organise différentes animations.

Les 25, 26, 27, 28 et 29 juillet de 15h30 à 18h :

création d'une œuvre collective et selon les jours ateliers manga, percussions, jeux, sporttruck, kohympiade, sensibilisation à l'antigaspi.

Le 30 juillet à partir de 15h30 : fête d'îlot.

## AGENCE DES DEUX LACS

Belle-Beille, Lac de Maine  
3 bis, rue Pierre Gaubert  
Tél. 02 41 23 57 57



9h > 12h30  
13h30 > 18h



## Profitez des multiples activités gratuites proposées au Lac de Maine du 9 juillet au 21 août

Animations et activités sportives sont tous les jours au programme : plus de 600 créneaux d'animation gratuits seront proposés au grand public aux bords de la pyramide sur le site du lac (initiations aquatiques, ateliers ludiques, jeux participatifs...).





## Un référent tranquillité résidentielle recruté au sein de l'office

Afin d'améliorer les conditions de vie des locataires et d'exercice de son personnel, Angers Loire habitat a nommé un référent tranquillité résidentielle en mai 2021. Objectifs : répondre aux obligations de jouissance paisible des lieux, garantir partout et pour tous la tranquillité résidentielle.

La mission première du référent tranquillité résidentielle consiste à bien identifier les problématiques rencontrées dans les quartiers. Il peut ensuite mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les nuisances dans les espaces communs. Une attention particulière est aussi portée aux locataires qui subissent ces nuisances. Ils sont écoutés et font tous l'objet d'un suivi régulier.

Le référent tranquillité résidentielle a des liens privilégiés avec l'ensemble des partenaires institutionnels et particulièrement ceux qui sont en charge de la tranquillité publique (Ville d'Angers, Police, Justice). Les équipes des agences restent les interlocuteurs privilégiés des locataires pour les situations qui relèvent du trouble de voisinage.

## Vous avez besoin de vous meubler ? Le Centre communal d'action sociale peut vous aider

Le Centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers intervient auprès de tous les Angevins et propose de nombreuses aides dans différents domaines (aide alimentaire, aide à l'hygiène, aide à la complémentaire santé...).

L'établissement public peut ainsi vous aider à vous installer dans votre nouveau logement en participant à l'achat de meubles ou d'équipements ménagers (machine à laver, literie...) ou à remplacer des équipements hors d'état. Le montant de l'aide varie selon la composition du foyer et de ses revenus, ainsi que sur présentation d'un devis du magasin dans lequel l'achat est envisagé. Le CCAS

peut également vous apporter aides et conseils en cas d'impayés en matière d'énergie.

Pour tout renseignement :  
Centre Communal d'Action Sociale  
Bd de la Résistance et de la Déportation - Angers  
Tél. 02 41 05 49 49  
Du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h30  
et le jeudi, de 11h à 13h et de 14h à 17h30.

### AGENCE DES DEUX LACS

Belle-Beille, Lac de Maine  
3 bis, rue Pierre Gaubert  
Tél. 02 41 23 57 57



9h > 12h30  
13h30 > 18h

## Une ferme urbaine pour produire et manger des légumes locaux

Une ferme urbaine est en cours de mise en place sur le site du 10 avenue Notre-Dame du Lac. Angers Loire habitat a mis à disposition à titre gracieux ce terrain de 1 000 m<sup>2</sup> au Jardin de Cocagne.

Objectif : créer un espace de production maraîchère certifié Agriculture Biologique en milieu urbain. Carottes, céleri, choux, salades... seront produits localement et vendus en circuit extra-court sur le marché du site de l'« Échappée Belle » 8 rue Édouard Floquet à Angers tous les mardis de 17h à 19h. Des paniers de légumes bio seront aussi proposés aux habitants du quartier.

Ce projet, qui favorise la production locale, les circuits courts et le respect des saisons, répond aux enjeux climatiques et à l'insertion professionnelle.



Au total ce seront 8 équivalents temps plein qui seront créés à terme pour une quinzaine de postes de jardiniers en insertion professionnelle qui viendront travailler sur ce site.

Au 20 et au 30 avenue Notre Dame du Lac, l'office a également mis à disposition des terrains à l'association « Les Belles Pailles », un collectif de jardiniers amateurs, qui réalisera des cultures de fruits et légumes sur paille.

### AGENCE DES DEUX CROIX

Monplaisir, Grand-Pigeon,  
Jeanne-d'Arc  
12, bd des Deux-Croix  
Tél. 02 41 23 57 57



9h > 12h30  
13h30 > 18h



## Une maison est à vendre au 32 rue de Réaumur

Cette maison de type 3, avec jardin, est composée de 2 niveaux.

Le rez-de-chaussée comprend une entrée, une cuisine, un séjour, un WC et un cellier. À l'étage se trouvent un palier, 2 chambres, une salle de bains et un débarras.

Prix : 152 000 € \*



En savoir plus sur le site internet d'Angers Loire habitat

### AGENCE DES DEUX LACS

Belle-Beille, Lac de Maine  
3 bis, rue Pierre Gaubert  
Tél. 02 41 23 57 57



9h > 12h30  
13h30 > 18h



## Des appartements à vendre dans le quartier de Belle-Beille

Plusieurs appartements sont à vendre dans le programme immobilier Neviso situé 144 rue de la Barre à Angers.

Le prix des 5 appartements de 3 pièces avec balcon, place de parking en sous-sol démarre à 136 000 € et le 4 pièces est à 164 000 €.



En savoir plus sur le site internet d'Angers Loire habitat